

Déclaration FSU-CAEN du 4 octobre 2016



Ce CAEN se tient dans un contexte particulier puisqu'il s'agit de la dernière rentrée scolaire de cette mandature, ce qui donne lieu de la part de tous les candidats déclarés aux futures échéances électorales à toutes sortes de prises de position : celles-ci vont du satisfecit « hors sol » coupé de la réalité des écoles et des établissements aux propositions les plus néfastes qui renouent avec les suppressions massives de postes et toutes leurs conséquences en termes d'offre de formation et d'égalité de traitement de tous les élèves.

Pour ce qui est de la rentrée 2016, celle-ci a été difficile, avec des moyens insuffisants pour faire face à la hausse démographique, compte tenu des suppressions massives des années antérieures et des difficultés de recrutement. D'où un constat commun d'effectifs très importants de la maternelle aux lycées et d'ores et déjà des problèmes de remplacement.

Dans le premier degré cela s'explique -comme l'indique le rapport annuel de l'OCDE du 15 septembre- par le fait que la France investit moins dans l'école primaire que la moyenne des pays de l'OCDE avec un budget de 28% inférieur au budget moyen de onze pays comparables au nôtre. Ceux-ci réussissent ainsi bien mieux en termes de performance globale du système éducatif mais surtout en termes de lutte contre les inégalités.

Dans le second degré, nous avons eu maintes fois l'occasion de développer nos analyses contre la réforme du collège. Celle-ci se met en place avec une importante souffrance au travail des personnels qui s'explique par :

- la mise en place simultanée des programmes des 4 niveaux, très souvent sans les manuels commandés, manuels qui en outre n'ont pu être achetés, faute de crédits suffisants, pour l'ensemble des disciplines
- des pressions locales exercées pour rendre compte de l'AP et des EPI pourtant intégrés aux horaires disciplinaires

- de la mise en place du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN), invoquée -jusque dans certaines formations disciplinaires et en dépit des textes- pour imposer verticalement des modalités d'évaluation qui devraient être discutées

- une souffrance accrue encore là où nos collègues découvrent l'inclusion massive des élèves pré-orientés en Segpa, finalement privés de l'enseignement adapté auxquels ils avaient droit. Et nous ne parlons pas de cette minorité d'établissements où la mise en place d'emplois du temps trimestriels ou semestriels compromet la continuité pédagogique

Et ce n'est pas la réforme de l'évaluation en cours de discussion qui va améliorer les choses : non seulement, les promotions sont encore connectées à cette évaluation, mais les modalités initialement prévues ne nous conviennent pas, car inadaptées à la réalité de nos métiers.

En ce qui concerne les effectifs en lycée, ces derniers demeurent en seconde notamment bien trop chargés : les divisions à 35 élèves sont devenues une norme, pour nous, inacceptable. De plus, le ministère de l'Éducation nationale ne pouvait ignorer l'impact de la fin du doublement en seconde sur les effectifs des classes de 1^{ère} notamment dans les séries technologiques. Il ne pouvait ignorer non plus celui du droit aux élèves de terminales à doubler dans leur établissement. Cette inconséquence a suscité l'explosion des effectifs dans certaines classes où l'afflux d'élèves fragiles ne pourra être pris en compte à la hauteur des exigences du Service Public de l'Éducation Nationale. C'est notamment le cas en série STMG et en série ES où les effectifs ont été sous-estimés créant ainsi des situations où les moyens alloués aux équipes pédagogiques pour fonctionner ne sont pas forcément adaptés notamment en ce qui concerne le travail en groupes à effectifs réduits particulièrement important en série technologique. S'il fallait compléter ce tableau, l'entretien des locaux négligé par la Région, et pas seulement depuis le changement de majorité, les multiples dysfonctionnements faute de personnels TICE ou en raison du blocage de nombreux budgets ...tout cela ne

crée pas les conditions nécessaires à la réussite des élèves.

En lycée professionnel, les difficultés s'accroissent: effectifs lourds, heures de cours non prévues dans les dotations et effectuées en HSE, langues vivantes qui ne correspondent pas au parcours des élèves....: tous les ingrédients de potentiels décrochages sont là. D'ailleurs au regard du constat de rentrée dans les LP, il est très inquiétant de relever une baisse de 600 élèves en seconde professionnelle. Cette diminution est la conséquence de la volonté rectorale d'orienter les élèves en priorité vers une seconde générale, sans tenir compte de leurs difficultés. Cette orientation forcée est loin de prouver son efficacité, puisque 1 an plus tard, ce sont près de 400 élèves qui réintègrent une première professionnelle, sans compter le décrochage à l'issue de la seconde générale. On peut se poser la question de l'intérêt d'une telle politique et se demander quand le système éducatif mettra sur un pied d'égalité l'enseignement professionnel sous statut scolaire et l'enseignement général ? Nous avons l'impression que depuis plusieurs années un travail de sape détruit méthodiquement la formation professionnelle sous statut scolaire au détriment des élèves et des enseignants.

Dans les CIO, la rentrée s'est faite dans un climat d'espoir par rapport à la création du nouveau corps des Psychologues de l'Education Nationale. Nous avons entendu la volonté de notre Ministre, lors de son discours d'ouverture du congrès de l'Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France en septembre, de replacer la psychologie au centre du système éducatif et en faire une priorité. Toutefois, sur le plan académique, les équipes de CIO ont affronté la rentrée avec perplexité face à des procédures et des modalités d'accompagnement ou d'affectation des divers publics toujours plus opaques. L'accueil des élèves mineurs isolés étrangers, notamment, devient une réelle difficulté. Les CIO doivent en effet faire face à des demandes de plus en plus nombreuses et une procédure toujours plus lourde et longue mettant à mal la qualité du service. Dans les établissements, la rentrée s'est également faite dans un flou total quant à la réforme du collège et, notamment, le Parcours Avenir dans lequel les COP-sy doivent intervenir. Les équipes ont alors le désagréable sentiment de devoir fournir le contenu d'une réforme lancée à la va-vite.

Enfin, nous souhaitons attirer une nouvelle fois l'attention sur la situation des enfants Roms et des mineurs ou jeunes majeurs étrangers isolés. Des maires, à Saint-André ou à Maubeuge, bafouent le droit élémentaire à l'éducation des jeunes Roms. Pour ce qui est des jeunes réfugiés, nous rappelons là aussi la nécessité de trouver des solutions pour tous ceux qui n'ont toujours pas accès à la scolarisation malgré leur demande. La procédure, comme indiqué précédemment, est trop longue (décision de justice, tests casnav) et ne permet pas à ces jeunes pourtant avides d'école d'être scolarisés rapidement.

En ce qui concerne la partie Région et le budget de fonctionnement des lycées, nous sommes dubitatifs quant à l'indigence du document proposé

Alors que nos questions diverses du CAEN de mai dernier, Madame la Vice-Présidente, sont à cette heure toujours sans réponse, contrairement aux engagements que vous aviez pris en séance, alors que les dysfonctionnements sont répétés dans un certain nombre de lycées (non remplacement de personnels ou non renouvellement de contrats qui auraient dû l'être, non remplacement des assistants TICE dans un tiers des lycées, absence d'information quant au devenir du dispositif d'aide aux projets, fin de l'aide spécifique aux boursiers, disparition du Fonds social lycéen sans mesure de substitution, absence de réponse aux demandes d'équipements depuis de nombreux mois pour des sections qui en ont besoin (STI2D, STMG, CAV...), blocage des budgets participatifs des lycéens au mépris des phases de concertation mises en place, blocage de nombreux travaux engagés...et la liste n'est pas exhaustive, le document d'orientation proposé ne donne aucun élément précis. Il manque par exemple la clé de répartition pour le calcul de la dotation, le récapitulatif des fonds de roulement, le documents projets apprentis et lycéens s'il existe encore, une synthèse de l'évolution de la dotation au niveau Hauts de France sur les 2 dernières années a minima, le plan des investissements prévus ... Est-ce une volonté de maintenir les membres de cette instance en dehors de toute possibilité d'analyse?

En outre, le « dialogue de gestion » individualisé que vous envisagez poursuivre continue de soulever les mêmes les mêmes interrogations que nous formulons depuis 3 ans ..Un travail suivi avec les représentants des personnels et des usagers des lycées de la Région est absolument indispensable pour le bon fonctionnement de ceux-ci. Cela permettrait également que nos collègues n'aient pas le sentiment que la gestion des lycées se fait de manière opaque et que les lycées et les lycéens fassent les frais des économies budgétaires envisagées.